



n° 122 - Juin 2010



La Champagne-Ardenne face à la crise

Morose avant la crise, le marché de l'emploi se dégrade fortement

En France, l'entrée en récession a pour conséquence une détérioration du marché du travail dès le deuxième trimestre 2008. En raison d'une économie spécialisée dans des secteurs fragilisés par la crise, l'emploi subit en Champagne-Ardenne la troisième plus forte baisse des régions françaises. Au cours des années 2008 et 2009, 17 000 emplois salariés du secteur marchand sont supprimés. Les emplois intérimaires, pour moitié situés dans l'industrie et premiers sacrifiés en période de ralentissement, diminuent d'un tiers. Dans un second temps, les entreprises détruisent des emplois stables ou recourent massivement au chômage partiel.

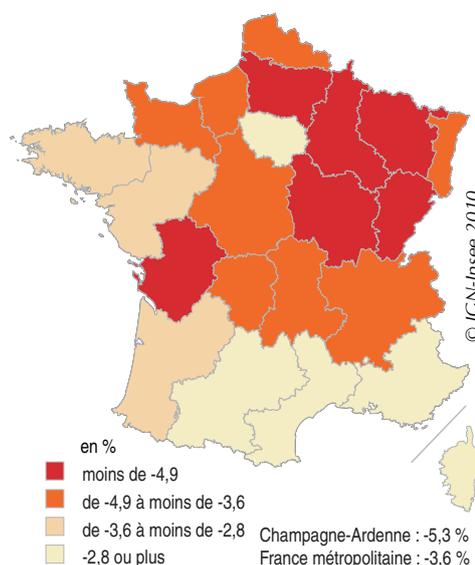
Dans la région, la crise a accentué les inégalités territoriales en matière de chômage. Dans les deux zones d'emploi les plus industrielles de la région, celles de la Vallée-de-la-Meuse et de la Marne-Moyenne déjà caractérisées par un chômage élevé, les inscriptions à Pôle emploi augmentent le plus fortement.

Entre la fin du premier trimestre 2008, date du début de la crise économique en France, et la fin de l'année 2009, l'emploi salarié marchand, hors agriculture, baisse davantage en Champagne-Ardenne (-5,3 %) qu'au niveau national (-3,6 %). Les régions industrielles du Nord-est de la France, notamment celles spécialisées dans la filière automobile, sont

davantage touchées que celles de l'Ouest ou du Sud. Ex aequo avec la Bourgogne, la Champagne-Ardenne se classe au 3^e rang des régions de France métropolitaine les plus affectées par la baisse de l'emploi. Au sein du Grand-Est-Picardie, seule l'Alsace s'en sort un peu mieux.

Avant la crise, durant les années 2002-2007, la Champagne-Ardenne était, après la Franche-Comté, la région de métropole perdant le plus d'emplois. Sur cette période, l'emploi champardennais reculait à un rythme annuel moyen de 0,5 % alors qu'en France métropolitaine l'emploi augmentait de 0,6 %.

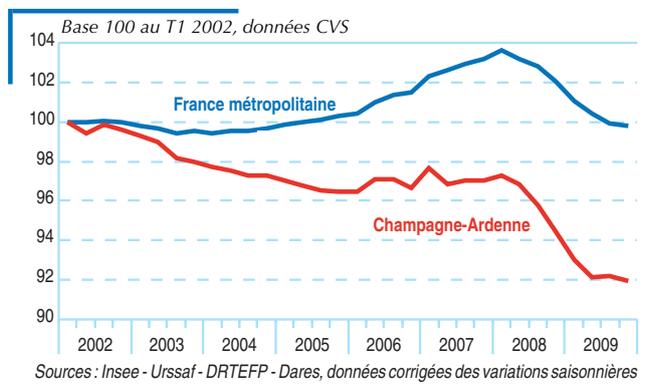
Évolution de l'emploi salarié marchand entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009



Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands.
Source : Insee, estimations d'emploi

En 2008-2009, la baisse de l'emploi salarié (y compris l'intérim) est plus marquée en Champagne-Ardenne qu'au niveau national, l'industrie et l'intérim contribuant fortement à la chute des effectifs champardennais. Le rythme annuel moyen de baisse des effectifs passe, dans l'industrie, de -2,5 % durant la période 2002-2007 à -4,3 % entre 2008 et 2009 et de +2,3 % à -14,5 % dans l'intérim.

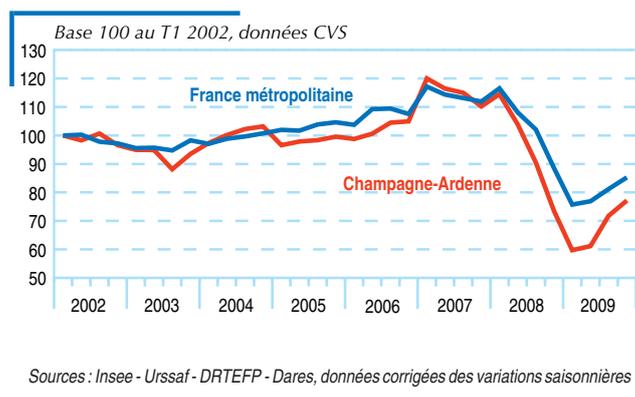
Évolution de l'emploi salarié marchand



Les spécialisations industrielles accentuent l'impact de la crise sur l'emploi

Entre début 2008 et fin 2009, la Champagne-Ardenne perd 17 000 emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles. Toutes les grandes composantes de l'emploi sont plus ou moins affectées par la crise. Près de la moitié des emplois perdus relève de l'industrie. Au niveau national, les cinq secteurs ayant le plus contribué à la baisse de l'emploi sur la période 2008-2009 sont « l'intérim », « la fabrication de matériels de transport », « la fabrication d'autres produits industriels », « les activités immobilières » et « la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines ». Au quatrième trimestre 2007, à la veille de la crise, ces cinq secteurs représentaient 21,7 % des emplois nationaux et 29,3 % des emplois de Champagne-Ardenne. Au cours de la crise, l'ensemble de ces secteurs perd 13,3 % de ses effectifs en Champagne-Ardenne, contre 12,3 % au niveau national. Exerçant des activités variées (métallurgie, chimie, caoutchouc, plastiques, composants électriques et électroniques...) au sein de ces secteurs, les entreprises sous traitantes de la filière automobile sont les plus touchées, d'autant qu'avant l'entrée en récession certains étaient déjà en phase de restructuration.

Évolution de l'emploi intérimaire



Premier bénéficiaire en période de forte activité, le secteur de l'intérim est également le premier secteur sacrifié en période de ralentissement, plus de la moitié des missions d'intérim étant localisée dans l'industrie. Au cours des deux années 2008 et 2009, les effectifs d'intérimaires diminuent du tiers. Ces suppressions correspondent au quart des pertes d'emploi totales observées en Champagne-Ardenne.

Grâce aux services destinés aux ménages, l'emploi du secteur des services marchands (hors intérim) résiste relativement bien et représente 13 % des pertes d'emplois, malgré parfois des secteurs fortement impactés tels les transports ou les activités financières et d'assurances. Le reste des pertes d'emplois (13 %) concerne le commerce et la construction, secteur moins affecté en Champagne-Ardenne, grâce au dynamisme de l'activité, notamment dans la construction neuve de logements.



Des territoires diversement frappés selon leurs spécialisations sectorielles

Au sein de la Champagne-Ardenne, les territoires sont inégalement touchés par les pertes d'emplois. Les territoires industriels souffrent davantage que ceux tournés vers l'économie présentielle. Départements très industriels, la Haute-Marne et les Ardennes sont particulièrement concernés. La Haute-Marne est le département champardennais le plus impacté par la crise, avec un recul de 7,2 % de ses effectifs salariés marchands, entre le début 2008 et la fin 2009. Les secteurs de l'industrie et de l'intérim haut-marnais cumulent près de 42 % des effectifs marchands du département début 2008. Passant d'un rythme annuel de -1,7 %,

Évolution de l'emploi salarié marchand entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009

Unités : nombre et %	Champagne-Ardenne		Évolution				
	Effectifs au 31/12/2009	Évolution	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	France métropolitaine
Industrie	90 387	-8,3	-8,3	-6,4	-9,0	-9,6	-6,7
Construction	28 853	-2,1	-2,6	-0,1	-2,0	-5,3	-3,3
Commerce	58 360	-2,2	-4,1	-0,3	-2,5	-1,8	-1,9
Services marchands	123 109	-5,3	-6,1	-3,1	-5,3	-7,8	-2,2
dont Intérim	12 917	-30,1	-37,3	-27,6	-26,3	-34,4	-26,8
Ensemble	300 709	-5,3	-6,3	-3,2	-5,4	-7,2	-3,6

Source : Insee, estimations d'emploi



sur la période 2002-2007, à -4,9 %, au cours des deux années 2008 et 2009, la dégradation de l'emploi industriel haut-marnais est la plus forte de Champagne-Ardenne. Hormis l'emploi du commerce qui baisse moins qu'au niveau régional, les autres grands secteurs sont aussi davantage touchés.

Les Ardennes sont fortement pénalisées avec un poids des effectifs de l'industrie et de l'intérim de 45% en début de crise. L'emploi recule davantage que dans la région dans tous les grands secteurs d'activité du département.

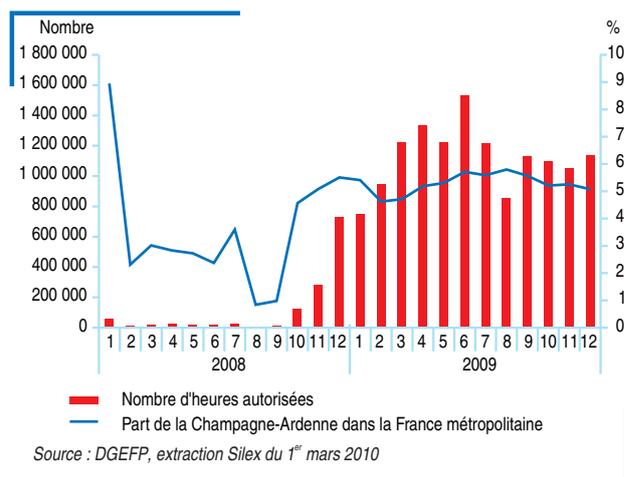
Dans la Marne, premier département employeur de la région, l'emploi salarié baisse comme au niveau régional. Relativement épargnée durant la période 2002-2007, l'industrie marnaise subit de lourdes pertes en 2009 et le décrochage de l'emploi industriel est, après celui de la Haute-Marne, le plus élevé de Champagne-Ardenne. La diversité du tissu productif de la Marne permet néanmoins d'atténuer cet impact. En particulier, l'économie présentielle, qui comprend les services à la population et les activités touristiques, est moins affectée que les autres secteurs par les baisses d'effectifs salariés.

Dans l'Aube, l'emploi salarié est le moins touché de tous les départements champardennais et même de ceux du Grand-Est-Picardie. Les activités sensibles à la crise, comme celles de la filière automobile, sont relativement moins impactées. Les effectifs des autres secteurs industriels, comme l'agroalimentaire ou l'énergie, augmentent alors que ces derniers reculent dans le reste de la région. Ainsi, l'Aube affiche entre 2008 et 2009, les plus faibles diminutions d'emplois industriels et intérimaires de la région, après des années de lourdes pertes d'effectifs industriels, en raison notamment de restructurations dans le textile et l'habillement. Entre 2002 et 2007, l'industrie auboise a perdu 19,5 % de ses effectifs, le plus fort recul de tous les départements champardennais et le deuxième du Grand-Est-Picardie, juste avant le Territoire de Belfort (-20,7 %). Depuis le début de la décennie, la part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié marchand a perdu huit points dans l'Aube. Fin 2009, le profil de l'emploi aubois est désormais beaucoup plus tertiaire, proche de celui de la Marne.

Explosion du chômage partiel

En période de difficultés, les entreprises diminuent en premier lieu leur recours aux intérimaires avant de passer à de probables non renouvellements de contrats à durée déterminée et d'éventuels licenciements de salariés. Ainsi, les effectifs « hors intérim » ont

Chômage partiel en Champagne-Ardenne



été affectés après quelques mois d'accroissement du ralentissement de l'activité économique.

Pour répercuter temporairement la baisse de leur activité, les entreprises peuvent également recourir au chômage partiel. Ce dispositif, conçu pour limiter les licenciements économiques, permet à une entreprise qui subit une perte passagère d'activité de réduire temporairement le temps de travail de ses salariés tout en leur versant 75 % de leur rémunération brute, baisse compensée partiellement par une allocation de l'État. Le dispositif a été réformé en décembre 2008 pour faire face à la crise, par un allongement de la durée de suspension d'activité, ainsi qu'une augmentation du taux d'indemnisation et du contingent d'heures.

Jusqu'alors très peu utilisé, les entreprises de Champagne-Ardenne, comme des autres régions, font, dès novembre 2008, très largement appel au chômage partiel. Le nombre d'heures autorisées pour chômage partiel atteint en juin 2009 un maximum en Champagne-Ardenne, avec un volume d'heures douze fois supérieur à celui d'octobre 2008, puis se stabilise à des niveaux mensuels très élevés, jusque la fin 2009.

Durant l'année 2009, le contingent d'heures autorisées de la Champagne-Ardenne représente 5 % du niveau national, alors que la région ne compte que pour 2 % des emplois marchands de France métropolitaine. L'industrie étant le premier bénéficiaire de cette mesure, avec 83 % des heures autorisées au niveau national, les territoires davantage industrialisés y recourent plus fortement : 46 % des heures de chômage partiel autorisées en Champagne-Ardenne sont d'origine ardennaise.

Le calendrier de la crise économique en France et en Champagne-Ardenne

En France, le produit intérieur brut (PIB) recule à compter du 2^e trimestre 2008. Dans un premier temps, les entreprises ralentissent leur activité en réduisant le nombre d'emplois intérimaires : 130 000 emplois intérimaires ont ainsi été supprimés en 2008. Dans un second temps, elles recourent davantage au chômage partiel : le nombre d'heures de chômage partiel demandées par les entreprises et acceptées par les directions régionales ou départementales du travail a été multiplié par 45 en un an. L'emploi hors intérim commence également à baisser au 2^e trimestre 2008, mais plus faiblement : - 40 000 emplois en 2008. Le premier et principal secteur touché par la baisse des emplois hors intérim est l'industrie, suivi du commerce et, en fin d'année, de la construction. La baisse des emplois dans le tertiaire ne débute qu'au 1^{er} trimestre 2009. Après une année de baisse, le PIB repart à la hausse, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'emplois intérimaires dès le 2^e trimestre 2009. Mais au 4^e trimestre, si l'emploi se stabilise dans les secteurs du commerce et des services, il continue de baisser dans l'industrie et la construction.

En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, le climat des affaires se dégrade nettement à partir du 2^e trimestre 2009. Déjà sur une tendance baissière de long terme, l'emploi salarié champardennais décroche également à la même époque, avec cependant une intensité plus vive qu'au niveau national.

Reprise trop faible pour relancer l'emploi

Au niveau national, comme dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession intervient au 2^e trimestre 2009, après quatre trimestres consécutifs de baisse du PIB. Dans l'ensemble des économies, la reprise de la demande est lente, la croissance peinant à rejoindre son rythme tendanciel. D'une part, l'investissement des entreprises ne repart que progressivement du fait de surcapacités toujours importantes ; d'autre part, l'emploi marchand ne s'ajuste qu'avec retard à la reprise de l'activité, les entreprises continuant de restaurer leur productivité ce qui pénalise les dépenses globales de consommation des ménages.

A partir de l'été 2009, la baisse de l'emploi tend seulement à se modérer en France métropolitaine. En Champagne-Ardenne, après un troisième trimestre étal en raison des vendanges, l'emploi des secteurs marchands baisse de 0,3 % au quatrième trimestre, contre un repli de 0,1 % en France métropolitaine. Signe que les entreprises réajustent à la hausse leurs capacités de production, la reprise de l'emploi intérimaire est amorcée depuis le second trimestre 2009. L'amélioration de l'emploi est ainsi tirée par les embauches d'intérimaires, notamment, dans la filière automobile. Entre le point bas, atteint à la fin du premier trimestre 2009, et la fin du quatrième trimestre, les effectifs d'intérimaires champardennais augmentent de 33,6 %. Cependant, ceux-ci sont inférieurs d'environ un quart à leur niveau d'avant la crise. Hors intérim, l'emploi continue de se dégrader, la reprise étant encore trop faible pour générer des emplois stables.

Une aggravation du chômage plus modérée qu'ailleurs, une forte mobilisation des dispositifs d'aide

La crise entraîne une dégradation du marché du travail à partir de l'été 2008 dans toutes les régions de France métropolitaine. Dans ce contexte difficile, le chômage augmente de manière importante. Suivant la tendance nationale, le taux de chômage

Taux de chômage

Unité : %	1 ^{er} trimestre	4 ^e trimestre
	2008	2009
Ardennes	10,0	12,5
Aube	8,0	9,9
Marne	6,7	8,9
Haute-Marne	7,1	9,9
Champagne-Ardenne	7,7	10,0
France métropolitaine	7,2	9,6

Source : Insee

régional qui diminuait depuis 3 ans repart à la hausse à partir du 2^e trimestre 2008 pour atteindre 10 % des actifs au 4^e trimestre 2009, soit une hausse de 2,3 points depuis le début de la crise. Toutefois, malgré des pertes importantes d'emplois, la Champagne-Ardenne compte parmi les six régions françaises où le chômage progresse le moins. Au cours de la même période, le taux national passe de 7,2 % à 9,6 %, soit une hausse de 2,4 points.

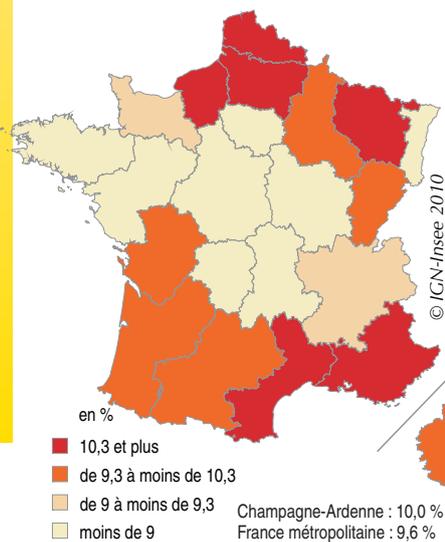
En Champagne-Ardenne, de début 2008 à fin 2009, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est plus modérée qu'au niveau national. Dans la région, comme au niveau national, de nombreuses mesures d'aide et d'accompagnement sont mises en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle, maintenir et développer l'emploi. Ainsi, en Champagne-Ardenne, 30 000 personnes sont entrées en 2009 dans un dispositif en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, soit une progression de 3 % par rapport à 2008.

Parmi les dispositifs, fortement mobilisés figurent notamment les contrats aidés. Le nombre d'embauches en contrat initiative emploi (CIE) a plus que doublé en 2009 après une hausse de 55 % en 2008. Les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) augmentent de 92 % en Champagne-Ardenne, contre 53 % à l'échelon national. Les contrats d'avenir (CAV) progressent également mais dans une moindre mesure (+6,1 %).

En 2009, ces trois dispositifs représentent près de 12 000 contrats initiaux et avenants en Champagne-Ardenne, soit 2,6 % des contrats signés en France métropolitaine.

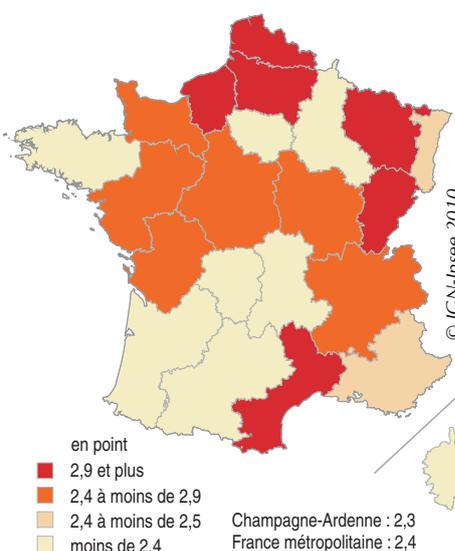
D'autres facteurs peuvent contribuer à la moindre augmentation de la demande d'emploi en Champagne-Ardenne par rapport au national. En 2009, les créations d'entreprise et d'auto-entreprise augmentent de 87 % en Champagne-Ardenne par rapport à l'année précédente, contre 75 % en France métropolitaine. La détérioration du marché du travail peut inciter les personnes en recherche d'emploi, particulièrement les jeunes, à quitter la région : le solde migratoire-arrivées – départs-est structurellement déficitaire en

Taux de chômage au 4^e trimestre 2009



Source : Insee

Progression du taux de chômage entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009



Source : Insee

Champagne-Ardenne depuis les années 70. Enfin, le découragement des personnes dépourvues d'emploi, qui ne peuvent pas, ou plus, prétendre à des indemnités, peut se traduire par un retrait des listes de Pôle emploi.



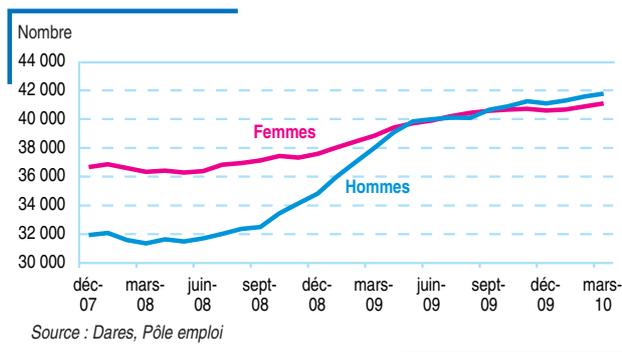
Les hommes sont plus touchés, le chômage de longue durée s'aggrave

En Champagne-Ardenne, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C passe de 69 600 fin 2007 à 82 900 fin 2009 (+19,1 % contre +24,5 % au niveau national).

Au cours de cette période, avec la forte dégradation de l'activité dans l'industrie, le chômage affecte davantage les hommes que les femmes. Les inscriptions d'hommes à Pôle emploi progressent de 28,6 %, pendant que chez les femmes, la croissance est de 10,7 %. Les jeunes hommes, plus souvent intérimaires ou sous contrat à durée déterminée, subissent le choc économique plus lourdement que les autres. À partir du 3^e trimestre 2009, la tendance s'inverse : avec la reprise du travail intérimaire, l'effectif des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans commence à diminuer.

En revanche, le nombre de demandeurs de 50 ans et plus ne cesse d'augmenter en Champagne-Ardenne comme en France métropolitaine. La possibilité de cumuler retraite et salaire à compter du 1^{er} janvier 2009 et la suppression progressive des mesures accordées aux chômeurs âgés -dispense de recherche d'emploi, préretraite- les encouragent à maintenir

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C en Champagne-Ardenne



leur inscription à Pôle Emploi et contribue en partie à cette hausse.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an subissent également les effets de la crise. Après une baisse, en 2008, leur nombre augmente fortement, en 2009. Leur part parmi l'ensemble des inscrits à Pôle emploi progresse de deux points en Champagne-Ardenne et reste stable au niveau national. Fin 2009, dans la région, 34,5 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, contre 33 % au niveau national.

Monique Saliou, Patrick Bouny



>> DÉFINITIONS

- **Le contrat initiative emploi (CIE)** est destiné à permettre un retour rapide à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés importantes d'accès à l'emploi. Ce contrat ouvre droit, pour les employeurs concernés, à une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût de l'embauche et pour les salariés embauchés en CIE à un accompagnement, à de la formation, ou de la VAE en tant que de besoin.

- **Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** remplace les Contrats Emploi Solidarité et Contrats Emploi Consolidés depuis le 1^{er} mai 2005. Il se concrétise par une embauche à temps partiel ou à temps plein, par des employeurs du secteur non marchand, de personnes en difficulté (chômeurs de longue durée, RMIstes, handicapés ...) au titre d'activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de six mois minimum, renouvelable dans la limite globale de 24 mois.

- Instauré par la loi du 18 janvier 2005 dite de cohésion sociale, **le contrat d'avenir (CAV)** prend la forme d'un contrat à durée déterminée de 24 mois minimum, renouvelable dans la limite globale de 36 mois voire de 5 ans pour les plus de 50 ans et les travailleurs handicapés. Il permet l'embauche à temps partiel, par des employeurs du secteur non marchand, de titulaires de minima sociaux (RMI, ASS, API et AAH) comprenant des actions de formation et d'accompagnement.

- Depuis le 1^{er} janvier 2010, le nouveau « **contrat unique d'insertion** » (CUI) créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 remplace les contrats précédemment cités.

>> Une récession mondiale sans précédent

La crise financière consécutive à celle des « subprimes » a brutalement conduit à une récession mondiale. La contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées s'accompagne d'une chute du commerce mondial qui entraîne une baisse globale des débouchés à l'exportation pour les entreprises. Parallèlement, la crise financière se traduit par un durcissement des conditions de crédit aux entreprises. Ces deux phénomènes conjugués conduisent à une contraction très marquée de l'investissement productif et de l'emploi.

Dès le début de l'année 2008, les premiers signes de forte dégradation de l'activité économique sont perceptibles. Comme la plupart des pays de la zone euro, le Royaume-Uni ou encore le Japon, la France entre en récession au troisième trimestre 2008. Le PIB recule de 0,2 %, après une contraction de 0,4 % au trimestre précédent. Les États-Unis ou l'Espagne, n'entreront en récession qu'au dernier trimestre 2008 alors que la Chine et les pays émergents d'Asie subissent un net ralentissement de leur activité sans connaître de récession.

Le ralentissement de l'activité provoque rapidement une détérioration du marché du travail. En France, le retournement de l'emploi, en hausse continue depuis 2004, se produit au deuxième trimestre 2008, sous le coup d'une baisse très marquée de l'intérim. La hausse du chômage est également observée dès le printemps 2008, après deux années de baisse ininterrompue.

Le paroxysme de la crise est atteint au premier trimestre 2009 et des signes d'amélioration interviennent en France à partir du deuxième trimestre. Dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession se précise à partir du troisième trimestre 2009, grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en place par les gouvernements.

Le chômage dans les zones d'emploi

Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, le taux de chômage augmente dans les 348 zones d'emploi de France métropolitaine avec un minimum de +0,6 point dans la zone de Mauriac en Auvergne et un maximum de +6,5 points dans la zone de Morteau en Franche-Comté. En Champagne-Ardenne, le taux de chômage des huit zones d'emploi s'accroît autour de la moyenne nationale, entre 2 et 2,7 points. Alors que début 2008, une seule zone connaissait un chômage supérieur à 10%, fin 2009, quatre zones connaissent cette situation.

Deux zones d'emploi déjà les plus affectées de la région par les situations de chômage, affichent une dégradation supérieure à la moyenne nationale, la Vallée-de-la-Meuse (+2,6 points) et la Marne-Moyenne (+2,7 points). L'économie de ces deux territoires compte une part importante d'activités fragilisées par la crise. La Vallée-de-la-Meuse, première zone d'emploi industrielle de la région, se caractérise par une forte présence d'équipementiers automobiles. Fin 2009, le chômage y atteint 13 % de la population active. La zone d'emploi de la Marne-Moyenne est aussi fortement marquée par l'industrie. Fin 2009, avec 11,5 % des actifs au chômage, cette zone est la deuxième plus touchée de la région.

Les taux de chômage des zones d'emploi de la Haute-Vallée-de-la-Marne et du Sud-Ouest-Champenois progressent comme le national (+2,4 points). La Haute-Vallée-de-la-Marne est comme les précédents territoires fortement spécialisée dans la métallurgie et le travail des métaux. Mais le taux de chômage, structurellement moins élevé, est souvent mis en relation avec les départs massifs de jeunes adultes. L'industrie de la zone du sud-ouest-champenois s'impose comme une spécificité du territoire, néanmoins très diversifiée et sans véritable secteur dominant.

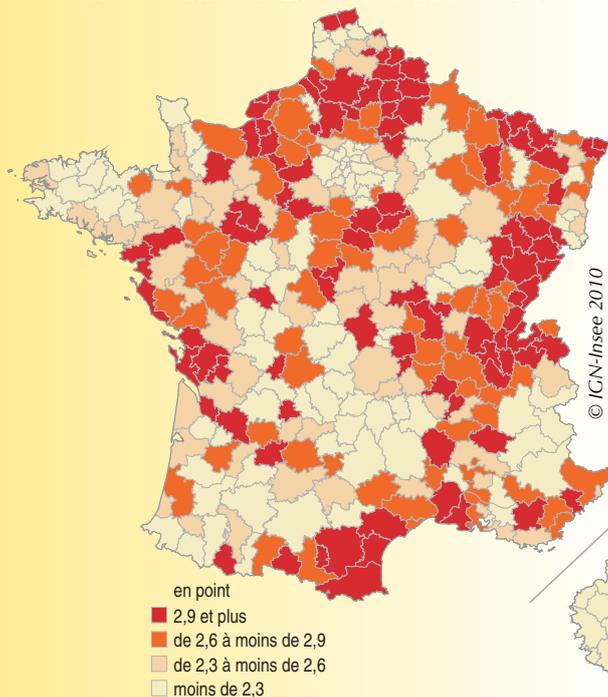
Dans les quatre autres zones d'emploi champardennaises où l'économie est plus résidentielle, le taux de chômage augmente moins que la moyenne nationale, entre 2 et 2,2 points. La zone d'emploi de Troyes, malgré une forte spécialisation industrielle, connaît une progression contenue du chômage. Toutefois, le seuil des 10 % d'actifs au chômage est atteint fin 2009. Les zones de Reims et Châlons-en-Champagne, plus orientées vers les services, ont moins souffert de la crise. Enfin, la zone d'emploi d'Épernay, tournée vers les activités liées au vin de champagne, se maintient à un niveau de chômage en dessous de la moyenne nationale (7,6 % contre 8,1 %).

Taux de chômage localisé par zone d'emploi

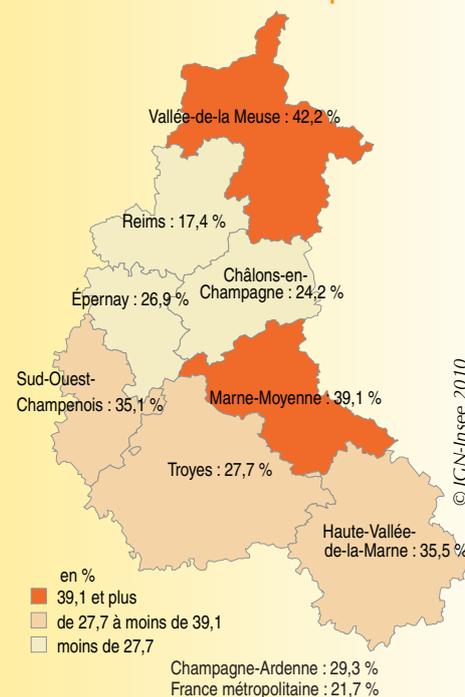
Unité : %	1 ^{er} trimestre	4 ^e trimestre
	2008	2009
Vallée-de-la-Meuse	10,4	13,0
Reims	7,1	9,2
Châlons-en-Champagne	6,2	8,2
Épernay	5,4	7,6
Marne-Moyenne	8,8	11,5
Sud-Ouest-Champenois	8,2	10,6
Troyes	7,9	10,1

Source : Insee

Progression du taux de chômage par zone d'emploi entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009



Part des secteurs fragiles dans l'emploi salarié marchand des zones d'emploi fin 2007



Lecture : les secteurs fragiles sont ceux qui contribuent le plus à la baisse de l'emploi au niveau national. Il s'agit de la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, la fabrication de machines », la « fabrication de matériels de transport », la « fabrication d'autres produits industriels », l'« interim » et les « activités immobilières ».

Source : Insee, Clap 2007

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
 10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communication externe : Sandrine Rigollot, Françoise Courtois-Martignoni
Secrétaire de fabrication : Audrey Égalgi - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom
 © INSEE-2010 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA10c260 - Dépôt légal 2010

Une version électronique
 de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
 Rubrique :
 produits et services, publications